

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

De la Vienne

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE D'INGRANDES

Séance du Jeudi 10 Décembre 2015 Délibération N°15-105

L'an DEUX MILLE QUINZE et le DIX DECEMBRE, à 18 h 30,

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Madame Bénédicte de COURRÈGES, Maire.**

NOMBRE DE MEMBRES		
Présents	Pouvoirs	Votants
14	5	19

Date de la convocation
4 Décembre 2015

Date d'affichage
16 Décembre 2015

Objet de la délibération
Budget ZAE Terres Rouges 2015 - Décision Modificative N°1/2015

PRESENTS : Mmes de COURRÈGES. BOURUMEAU. M LAVILLE.

Mme ALCOBENDAS. MM GARROT. DUBOIS. Mme MILLE. M CARTIER. Mme TRAINQUART. MM BENETAUD. FERRANDEZ. DAVIAU. MICHAUD. Mme MOUREAUX.

ABSENTS EXCUSES :

M. METIVIER donne pouvoir à M DUBOIS.

Mme SERREAU donne pouvoir à M GARROT.

Mme DAULT donne pouvoir à M LAVILLE.

Mme MAGNAN donne pouvoir à Mme de COURRÈGES.

Mme SAILLOUR donne pouvoir à M MICHAUD.

Soit 14 Présents + 5 Pouvoirs = 19 Votants.

Monsieur Bruno CARTIER a été désigné Secrétaire de Séance.

Par courrier en date du 23 Mai dernier, SNCF RESEAU a transmis le Décompte Général et Définitif des travaux de création d'une ITE (Installation Terminale Embranchée) pour la ZAE des Terres Rouges, soldant ainsi cette opération.

Il convient donc de prévoir les crédits nécessaires suivants :



	DEPENSES	RECETTES
<u>Section d'INVESTISSEMENT</u>		
c/3555-040 – Stock terrains	6 000,00 €	6 000,00 €
TOTAL	6 000,00 €	6 000,00 €
<u>Section de FONCTIONNEMENT</u>		
c/6045-Etudes, prestations services	6 000,00 €	
c/71355-041-Variation stock terrains aménagés	6 000,00 €	
c/7015-Vente terrains		6 000,00 €
c/71355-042 Variation stock terrains aménagés		6 000,00 €
TOTAL	0,00 €	0,00 €

Sur proposition de Madame le Maire et après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident :

- **D'APPROUVER** la décision modificative n°1/2015-Budget ZAE TERRES ROUGES.

Résultats du Vote :

Nombre de membres en exercice : 19
 - Votants : 14 + 5 Pouvoirs
 - Exprimés : 19

 - Pour : 18
 - Contre : /
 - Abstention : 1

Acte rendu exécutoire
 après dépôt en Sous-Préfecture
 Le 18 décembre 2015
 et publication ou notification
 du 16 décembre 2015

Pour Extrait Conforme,
 En Mairie, le 16 Décembre 2015
 Le Maire,
 Bénédicte de COURRÈGES



Le Maire,
 Bénédicte de COURRÈGES



REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE

DEPARTEMENT

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la Vienne

DE LA COMMUNE D'INGRANDES

Séance du Jeudi 10 Décembre 2015 Délibération N°15-106

L'an DEUX MILLE QUINZE et le DIX DECEMBRE, à 18 h 30,

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,

sous la présidence de **Madame Bénédicte de COURRÈGES, Maire.**

PRESENTS : Mmes de COURRÈGES. BOURUMEAU. M LAVILLE.

Mme ALCOBENDAS. MM GARROT. DUBOIS. Mme MILLE. M CARTIER. Mme TRAINQUART. MM BENETAUD. FERRANDEZ. DAVIAU. MICHAUD. Mme MOUREAUX.

ABSENTS EXCUSES :

M. METIVIER donne pouvoir à M DUBOIS.

Mme SERREAU donne pouvoir à M GARROT.

Mme DAULT donne pouvoir à M LAVILLE.

Mme MAGNAN donne pouvoir à Mme de COURRÈGES.

Mme SAILLOUR donne pouvoir à M MICHAUD.

Soit 14 Présents + 5 Pouvoirs = 19 Votants.

Monsieur Bruno CARTIER a été désigné Secrétaire de Séance.

NOMBRE DE MEMBRES		
Présents	Pouvoirs	Votants
14	5	19

Date de la convocation
4 Décembre 2015

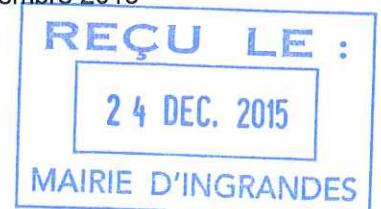
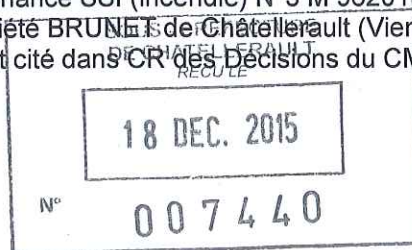
Date d'affichage
16 Décembre 2015

Objet de la délibération
Compte Rendu des Décisions

Décisions prises par Madame le Maire en application des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Le Conseil Municipal est informé qu'en vertu notamment de la délibération du Conseil Municipal du 5 Janvier 2015 N°15-1 :

- Convention portant sur le partenariat pour la diffusion cinématographique en Région Poitou-Charentes avec la Ligue de l'Enseignement Poitou-Charentes de Poitiers (Vienne) et l'Association Sports et Loisirs d'Ingrandes du 4 Février 2015.
- Contrat portant sur prestation de service d'abonnement d'inspection périodique (levage – manutention – machines) N°15345653 / 1 avec APAVE de Poitiers (Vienne) du 6 Juillet 2015.
- Contrat portant louage de service de sécurité (vacances et hors vacances scolaires) (Piste de modélisme – Halle des Sports) avec la Société SECURIT DOG MAN de Dissay (Vienne) du 20 Septembre 2015.
- Avenant au contrat de maintenance SSI (incendie) N°3 M 962015C0001 du 19 Mai 2015 FORMULE ZEN entre la Société BRUNET de Châtelleraut (Vienne) – Ecole Primaire (annule et remplace l'avenant cité dans CR des Décisions du CM du 2 Novembre 2015 – erreur matérielle).



- 35200004
- Décision de Virement de Crédits – Section de fonctionnement – Budget Assainissement – Dépenses Imprévues (N°1/2015 du 30 Octobre 2015).
 - Décision de Virement de Crédits – Section d'Investissement – Budget Commune – Dépenses Imprévues (N°1/2015 du 17 Novembre 2015).
 - Encaissement d'un remboursement versé par la SMACL de 1 500,00 € - déclaration du 7 Mai 2013 – contentieux VIAL/DUBREUIL (remboursement facture Avocat).

Le Conseil prend acte de ces décisions.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture

Le 18 décembre 2015
et publication ou notification
du 16 décembre 2015

Le Maire,
Bénédicte de COURREGES



Pour Extrait Conforme,
En Mairie, le 16 Décembre 2015

Le Maire,
Bénédicte de COURRÈGES

